

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
Réunion du conseil d'établissement  
École Plein-Soleil  
Tenue le 28 avril 2021

## I. Mot de bienvenue et présences

### Présences :

M. Éric Yockell, Mme Nathalie Marcil, Mme Pamélie Bélanger, Mme Jessica Carrière-Hutton, Mme Liuva Garcia, Mme Julie Ricard, Mme Isabelle Rouillier, M. Dominic Lagacé, Mme Stéphanie Jarry, M. Martin Labrosse, Mme Michèle Cave, Mme Maude-Émilie Francoeur, Mme Mylène Bouthillier, Mme Mélanie Bisson et Mme Fany Dubuc

### Absences motivées :

Aucune absence

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Mylène Bouthillier propose l'adoption de l'ordre du jour  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 31 mars 2021

Mme Pamélie Bélanger propose l'adoption du procès-verbal du 31 mars 2021.  
Le procès-verbal du 31 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

## 4. Questions du public

Aucune question du public

## POINTS D'INFORMATION

### 5. Informations du président

M. Dominic Lagacé n'a aucune information spéciale à nous communiquer.

### 6. Informations du représentant au comité de parents

Aucun parent n'était présent à la dernière rencontre.

## 7. Informations de la représentante du service de garde

Mme Mélanie Bisson nous communique des informations en lien avec la semaine du service de garde qui aura lieu du 10 au 13 mai.

Lundi matin, il y aura une conférence pour le personnel avec M. Michel Robillard.

Mardi, une surprise sucrée sera offerte aux éducatrices.

Mercredi, ce sera la journée des éducatrices. Elles vont avoir une deuxième conférence offerte par le centre de service, celle de Stéphane Paradis.

Jeudi, les éducatrices recevront une petite surprise glacée.

Vendredi, il s'agit d'une journée pédagogique donc rien de spécial à l'horaire.

Pour ce qui est des enfants, chaque éducatrice va consulter ses jeunes et décider ce qu'elles souhaitent vivre avec eux pour leur faire plaisir.

Les responsables en sont à l'organisation de l'année 2021-2022 présentement.

L'application Koulou va vraiment bien, les commentaires des parents sont excellents.

Il reste environ une trentaine de parents à s'inscrire pour utiliser l'application.

M. Lagacé mentionne et souligne l'excellent travail des éducatrices car les enfants sont heureux au service de garde et ils ne veulent pas quitter le soir.

## 8. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement, plusieurs documents sont à consulter.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

## 9. Situation COVID-19

M. Yockell nous fait un suivi sur la situation. Cela est stable depuis novembre. Au moins 80% du personnel a reçu la première dose. Au niveau de l'organisation pour l'année prochaine, la direction n'a pas encore reçu les consignes à cet effet. L'équipe continue de maintenir les règles sanitaires. Ils vont essayer d'embellir la fin d'année du mieux qu'ils pourront.

## 10. Organisation scolaire 2020-2021

Nous avons reçu un document qui présente l'organisation des groupes pour l'année prochaine. Aucune classe-multi n'est prévue.

Environ 545-550 élèves fréquenteront l'école Plein-Soleil l'an prochain.

Il y aura l'ajout d'un nouveau groupe de 2<sup>e</sup> année.

4 groupes de maternelle, première et deuxième année

3 groupes de troisième, quatrième, cinquième et sixième année

## II. Camp de jour, ville de Candiac

Pour une troisième année, il y aura un camp de jour à Plein-Soleil. Il utilise 4 à 5 locaux à l'école. Il y a entre 80 et 100 enfants qui fréquentent l'école durant l'été au camp de jour.

## 12. Parascolaire 2021-2022

Pour ce qui est des activités parascolaires, la direction ne peut pas se prononcer pour l'année prochaine car ils doivent attendre les consignes sanitaires. Au début de l'année prochaine, ils vont voir si cela est possible d'offrir des activités. À Plein-Soleil, nous avons la chance et le privilège d'avoir plusieurs enseignants qui s'offrent pour animer une partie de ces activités parascolaires. Cela est avantageux car ces personnes connaissent les élèves et le fonctionnement de l'école.

## POINTS DE DÉCISION

### 13. Mesures financières 2020-2021 (reddition de compte)

M. Yockell remet ce point au CE du mois de mai.

## 14. Plan de lutte 2021-2022

Mme Nathalie Marcil nous parle du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à Plein-Soleil. Un comité à l'école a révisé ce plan et il a apporté quelques modifications. Nous avons reçu deux documents soient le plan de lutte et la version abrégée de ce plan de lutte. Mme Marcil s'attarde sur les nouveautés. Dans les enjeux prioritaires, une nouveauté est de sensibiliser les élèves à la saine utilisation des technologies de l'information. Cela est beaucoup en lien avec l'utilisation de l'application Teams. Certains élèves ont fait des commentaires inappropriés et la direction a dû réagir et intervenir. Une des mesures prises fut d'élaborer un contrat d'engagement afin de favoriser la collaboration des parents. Dans les nouvelles mesures, la brigade a su se réinventer afin de poursuivre son mandat, mais d'une façon sécuritaire en respectant les mesures sanitaires. Chaque poste a été pensé pour conserver le projet vivant mais sécuritaire pour les élèves. Un gros bravo à Mme Mylène pour son excellent travail. Toujours dans les nouvelles mesures, il y a aussi eu des ateliers pour sensibiliser les élèves à être vigilants avec l'utilisation des technologies de l'information. Le billet d'information a aussi été révisé. Un protocole a également été mis en place pour les manquements majeurs commis à l'école. Finalement, la psychoéducatrice a filmé des ateliers virtuels et ils ont été présentés aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

On discute de l'importance d'informer davantage les parents à l'aide de l'info-parents sur les fonctions et le code d'éthique sur l'utilisation de Teams afin qu'ils puissent encadrer davantage les enfants.

Mme Isabelle Rouillier propose l'adoption du plan de lutte 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

## 15. Code de vie 2021-2022

On poursuit avec le même code de vie que cette année, à l'exception d'un petit ajout. Dorénavant, la casquette sera tolérée dans les corridors, mais pas dans les locaux de classe.

M. Dominic Lagacé propose l'adoption du code de vie 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

## 16. Grille de tarification au SDG 2021-2022

Mme Bisson présente la grille de tarification de la surveillance du midi. Ce document est envoyé par le centre de service, nous ne pouvons pas faire aucun changement dans le document sauf pour ce qui concerne la tarification. Le montant reste à 2,45\$ par jour pour l'année prochaine. Les frais sont de 5\$ pour les repas dépannages.

Pour le service de garde, ce sont les mêmes frais que cette année. Ils conservent 8,50\$ par jour pour tous les élèves qui fréquentent le sdg 3 jours et plus par semaine à raison de 2 périodes ou plus par jour.

À chaque 1<sup>er</sup> juillet, il y aura une augmentation des tarifs selon les règles budgétaires en vigueur. Alors, au mois d'août prochain, le 8,50\$ sera augmenté. Les frais de base pour les journées pédagogiques seront de 17\$ par jour.

Mme Mylène Bouthillier propose l'adoption de la grille de tarification au SDG 2021-2022

Adopté à l'unanimité

## 17. Première journée au SDG 2021-2022

M. Yockell nous demande si nous sommes d'accord de maintenir pour l'année prochaine que la première journée du service de garde ait lieu la première journée

d'école. L'ouverture du service de garde aurait donc lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021.

M. Dominic Lagacé propose l'adoption de la première journée au SDG 2021-2022  
Adopté à l'unanimité

## 18. Sorties éducatives

Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année ont eu leur première vraie rencontre pour planifier les activités des finissants. Il y a un album qui est en cours de préparation. L'album coûtera environ 25\$ par enfant. Le parent a le choix d'acheter ou non cet album. Elles aimeraient organiser une fête en bulle classe pour célébrer la fin d'année de nos grands.

Mme Stéphanie Jarry propose l'adoption des sorties éducatives.  
Adopté à l'unanimité

## 19. Varia

Aucun

20. Levée de l'assemblée à 19h58 par Mme Michèle Cave